



Communiqué de presse
Vendredi 17 avril 2020

La Ville de Paris lance avec l'APHP et le groupe ACCOR le projet COVISAN pour lutter contre la propagation du Covid-19

L'APHP et la Ville de Paris lancent le projet « COVISAN » un dispositif de terrain pour lutter activement contre la propagation de l'épidémie de COVID-19.

L'objectif de ce projet est de casser les chaînes de transmission de l'épidémie. Au moment où le nombre d'hospitalisations commence à décroître, il est nécessaire aujourd'hui de mobiliser de nouveaux moyens humains pour détecter des foyers de contaminations et dépister de manière systématique les personnes potentiellement contaminées. Pour toutes celles qui sont contagieuses et qui n'ont pas besoin d'être hospitalisées, il faut garantir les conditions d'un bon isolement jusqu'à 3 semaines après les premiers symptômes de la maladie.

Pour celles qui ne peuvent s'isoler convenablement dans leur logement et protéger leur entourage d'une contamination, il sera proposé des chambres d'hôtel. L'hébergement en hôtel se fera bien évidemment sur la base du volontariat et les hôtels seront aménagés pour accueillir des personnes malades.

Pour celles qui souhaitent rester chez elles, il faudra veiller à ce que les malades disposent du matériel de protection individuel (masque, gel hydro-alcoolique) et qu'elles aient toutes les informations requises sur les gestes barrières. Elles devront aussi pouvoir se faire livrer tout ce dont elles ont besoin pour éviter le risque de contamination dans les commerces. Pour les ménages les plus modestes, des livraisons de repas seront assurées.

Le dispositif à mettre en place ne peut réussir qu'en étant largement partenarial :

- Pluri-institutions : hôpitaux, organisations de médecine de ville, centres de santé, collectivités territoriales, associations, hôtels, entreprises de service ;
- Multi-professionnels : professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens, biologistes notamment), intervenants sociaux, logisticiens, métiers de services, etc.;
- Associant des acteurs publics et des acteurs privés ;
- Pouvant intégrer des volontaires aux côtés des professionnels.

C'est pourquoi il a été choisi une approche de « coalition » pour unir les différents acteurs, afin de n'exclure aucun d'entre eux, de ne refuser ou de ne disperser aucune force, de couvrir tous les champs d'un projet complexe et de jouer au mieux les complémentarités.

L'expérimentation démarrée cette semaine avec l'APHP concerne 4 hôpitaux : Pitié-Salpêtrière (13ème) d'abord puis l'hôpital Avicenne à Bobigny , l'hôpital Bichat (18ème) et l'hôpital Louis-Mourier (Colombe).

La priorité sera d'agir en premier lieu dans les quartiers populaires, puisque les premières cartographies montrent qu'ils sont plus touchés que la moyenne.

L'APHP, la Ville de Paris, le département de Seine-Saint-Denis, l'URPS, les communes et CPTS concernées par les pilotes, le groupe ACCOR ont commencé à travailler ensemble, en lien avec l'ARS, dans cet esprit, pour réaliser les pilotes et sont prêts à s'associer avec tous les acteurs désireux de s'inscrire dans cette démarche.

L'ambition est d'organiser rapidement une montée en puissance, adaptée à tous les territoires, de cette démarche, reposant sur de petites équipes interventionnelles, sur des plateformes téléphoniques permettant les inscriptions, le suivi et les interventions, sur l'analyse des données, et sur une bonne répartition des tâches entre tous les acteurs.

Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr